

APPEL À CANDIDATURE

ART | ENTREPRISE
ENSEMBLE AUTREMENT

RÉSIDENCE

13 JUIN - 8 JUILLET 2022

04

ART CONTEMPORAIN
ÉTÉ 2022

EXPOSITION

8 JUILLET - DÉBUT OCTOBRE

DATE LIMITE

22 MAI

ENTRE|DEUX

résistex 
Vous éclairer autrement.

| APPEL À CANDIDATURE |

ART | ENTREPRISE EN RÉSIDENCE

Depuis l'été 2021, l'entreprise **RĒSISTEX** ouvre ses portes aux artistes et propose avec la collaboration d'**ENTRE | DEUX** d'accueillir des artistes en résidence autour d'un projet d'échange et de partage sur la thématique de la lumière, qui donne lieu à une exposition dans les locaux de l'entreprise.

RĒSISTEX est une société familiale française fondée en 1937, elle conçoit et fabrique des systèmes d'éclairage pour bâtiments résidentiels et tertiaires, neufs ou en rénovation. Elle accompagne les installateurs électriciens, ses clients historiques, au plus près du besoin et du bien-être des utilisateurs finaux de l'éclairage, les bénéficiaires de « La juste lumière ».

L'entreprise, qui compte 50 collaborateurs, est située à Saint André de la Roche (06).

L'éthique de **RĒSISTEX** est fondée sur l'Humanisme et la sincérité qui animent son dirigeant, ainsi que sur les principes du Développement Durable. **RĒSISTEX** propose des solutions d'éclairage conçues sur-mesure, en conformité aux normes et directives en vigueur, dans la recherche de qualité, de la meilleure efficacité énergétique et des nouveaux principes de réparabilité, recyclage et revalorisation. Le bien-être de ses collaborateurs est au cœur de ses décisions.



L'entreprise adopte vis-à-vis du territoire une posture collaborative, fondée sur l'interdépendance entre le développement harmonieux de l'un et la performance de l'autre. L'intégration des jeunes issus de quartiers défavorisés est l'un de ses principaux engagements sociétaux. Dans le prolongement de la logique sociétale, **RĒSISTEX** adopte dès la fin 2018 le statut d'entreprise à mission, confirmé par la loi Pacte en mai 2019. De ce fait sont inscrits dans l'objet social de l'entreprise des objectifs dans les domaines environnementaux, sociaux et sociétaux, qui relèvent de l'intérêt général. Contribuer à la lutte contre la précarité énergétique procède de ces engagements.

Convaincu que l'art et la culture contribuent à l'ouverture d'esprit et à l'adaptabilité de ses collaborateurs, le Président de **RĒSISTEX** leur propose depuis plusieurs années de s'intéresser à des événements culturels auxquels il leur donne l'accès.

[Luminaires Resistex - Pour vous éclairer autrement \(resistex-sa.com\)](https://resistex-sa.com)

11 quai de la banquière – Saint André de la Roche



6h00



10h00



12h00



15h00



18h00

ENTRE|DEUX se définit comme un programme d'expositions et d'évènements mené entre deux commissaires d'expositions.



Exposition d'Eric Michel « Always the Sun », Resistex, 2021 / ENTRE|DEUX chez Resistex, photo Éric Michel, 2021.

Rébecca François : historienne de l'art, diplômée d'une Maîtrise d'histoire de l'art sur « La scène artistique niçoise de 1990 à 2006 ». Commissaire d'exposition au MAMAC de Nice et auteure, elle collabore à de nombreux ouvrages et mène avec Eve Pietruschi le projet des autostoppeuses depuis 2014.

&

Lélia Decourt : historienne de l'art, diplômée d'un Master Arts, Lettres, Langues et Civilisations, spécialité Asie et Océanie. Depuis 2010, responsable du service de la médiation culturelle au MAMAC de Nice. Elle est également enseignante vacataire à l'université Nice Sophia-Antipolis, en art contemporain.

Initié en 2017, le projet s'attache à **des espaces non dévolus à la présentation d'œuvres d'art** en vue de créer des interstices dans le quotidien, avec **la complicité d'artistes**, reconnus ou émergents, de différentes générations.

L'association a détourné le classique chaises en enfilade, affiches décoratives et journaux people des salles d'attente d'une agence bancaire avec près d'une dizaine propositions artistiques réunissant plus de cinquante artistes et s'est invitée dans les **chambres de l'hôtel Windsor** dans le cadre du festival O.V.N.I (Objectif Vidéo Nice).

En 2021, **ENTRE|DEUX** crée le **festival PLEIN AIR** liant arts plastiques, arts vivants et ateliers participatifs au cœur du **village** de Breil-sur-Roya. L'association s'infiltré chez **RÉSISTEX**, **entreprise** spécialisée dans la conception et fabrication de luminaires avec un **programme de résidences d'artistes** et accompagne le promoteur immobilier PRIAMS dans la mise en œuvre du dispositif **1 immeuble / 1 œuvre**.

L'enjeu : valoriser des valeurs communes, créer des terrains d'expérimentation, de recherche et de cohésion associant et mêlant les publics et communautés, susciter l'inattendu, la curiosité, l'échange et le partage, **occuper l'espace et le temps autrement**.

www.entredeux-artentreprise.fr



| LA VILLA VICTORINE |

Aujourd'hui, **RÉSISTEX** s'agrandit avec un projet architectural d'envergure axé sur la cohésion sociale, l'ouverture et l'ancrage sur le territoire. La villa Victorine qui a été construite au XIXe siècle sera prochainement détruite pour rendre possible ce projet d'avenir. Dans cette attente, cette vieille demeure niçoise se transforme en une véritable pépinière artistique éphémère.

En collaboration avec **ENTRE|DEUX**, elle accueille une résidence d'arts plastiques et d'arts vivants (non simultanée). La résidence offre à l'artiste un lieu d'hébergement, de création et de recherche au sein de la villa Victorine, accolée à l'entreprise.

La maison dispose :

- d'un jardin, d'une terrasse
- de deux annexes/étables

au Rez-de-chaussée

- d'un double salon
- d'un petit salon
- d'une cuisine
- d'une salle de bain

à l'étage

- d'une chambre avec un lit double
- d'une chambre avec un lit simple
- de 2 chambres (non aménagées)



l'étable



le jardin de la villa
Victorine





Le double-salon RDC



le petit salon RDC



À l'étage : 1 Chambre double – 1 couloir étage desservant 2 chambres vides et une avec un lit simple

| LA RÉSIDENCE |

La résidence a pour but de permettre à un artiste ou duo d'artistes, de réaliser un projet sur le thème de la lumière en se mêlant au monde de l'entreprise. La résidence s'articule autour d'un temps de création, de recherche et de rencontre au sein de l'entreprise, avec des spécialistes de la lumière et du cycle circadien. Ce temps favorise également les échanges, partages et implications de l'ensemble.

La résidence a pour enjeu la création d'une exposition / parcours / mise en espace des recherches et productions de l'artiste au sein de l'entreprise (bureaux, entrepôt, façade, jardin) dans un dialogue avec l'entreprise et ses salarié.es.

| L'EXPOSITION |

À l'issue de la résidence, l'exposition met au jour les enjeux soulevés durant la résidence, réinterprète le site, occupe autrement l'espace. L'exposition propose un parcours/mise en espace des recherches de l'artiste au sein des espaces (bureaux, entrepôt, solarium, façade, jardin). Elle privilégie les réalisations in situ et éphémères pour le lieu et les salarié.es. Elle dynamise au quotidien les espaces de travail. Elle invite les équipes à la découverte du monde de l'art afin de stimuler leur créativité. L'exposition se réalise sous le commissariat d'ENTRE|DEUX.

| LES ENJEUX |

- * s'inscrire dans le domaine de la recherche art & entreprise
- * développer la place de l'art au sein de l'entreprise
- * stimuler la créativité, l'expression et la recherche de l'artiste et des salarié.es
- * créer un projet commun autour de la lumière
- * favoriser la curiosité et le partage, créer du lien
- * réinterpréter espaces et concepts
- * s'engager dans le développement durable à travers une exposition spécifique et in situ limitant les transports, favorisant les pratiques et modes de production artistiques éco-responsables
- * favoriser les pratiques collaboratives, éco-responsables, éthiques et sociétales
- * rendre effectif les valeurs de l'entreprise
- * créer un soutien aux artistes et inscrire la villa Victorine comme lieu de création artistique

| LES CRITÈRES |

- * La démarche artistique dans son rapport à la lumière
- * L'ancrage dans l'entreprise
- * La valorisation du travail in situ
- * La dimension éco-responsable et éthique du projet
- * La faisabilité technique, le respect et la sécurité du site et des salarié.es
- * Tous les artistes pouvant justifier d'un régime de sécurité sociale (Maison des artistes, Agessa) et d'un numéro SIRET ou étant représentés par une structure administrative leur permettant d'émettre des factures.

| LE JURY |

À l'issue de l'appel à candidature, un jury composé de l'équipe de **RÉSISTEX**, d'**ENTRE|DEUX** se réunira, afin de sélectionner l'artiste ou duo d'artistes pour la résidence.

| LES MODALITÉS ET LES CONDITIONS FINANCIÈRES |

L'artiste bénéficie :

- * d'un temps de résidence de 3 semaines (entre le 13 juin et le 8 juillet 2022—dates modulables, à affiner avec le ou la lauréat.e)
- * d'une exposition de début juillet à début octobre au sein de l'entreprise (avec un vernissage le jeudi 7 juillet 2022 à confirmer)
- * d'un budget global de 3 000 € comprenant la rémunération de l'artiste, son défraiement et la production de l'exposition (transport, montage et démontage compris)
- * d'une mise à disposition d'un logement sur place dans la villa « Victorine »
- * de la mise à disposition d'un espace de travail pendant la durée de la résidence au sein de l'entreprise
- * d'une mise à disposition de matériel et savoir-faire spécifique à l'entreprise
- * L'artiste est autonome dans sa production ; il est invité à prévoir son matériel. Une aide spécifique pourra lui être apportée sur demande suivant les projets.
- * Le suivi et la coordination du projet est réalisé par **ENTRE|DEUX**.

| LE DOSSIER DE CANDIDATURE |

Le ou la lauréat.e est sélectionné.e par **ENTRE|DEUX** en concertation avec l'entreprise. Le dossier doit faire l'objet d'un seul document sous format pdf comprenant :

- > une fiche d'inscription dûment complétée
- > un C.V.
- > une présentation de la démarche artistique (3500 signes maximum)
- > une note d'intention/motivation (3500 signes maximum)
- > des visuels légendés ou commentés (20 maximum)

Dossier à retourner uniquement par mail à entredeux06@gmail.com avec pour objet et intitulé « NOM_candidature_été2022 »

Le poids total du fichier doit être de 10 Mo maximum (les candidatures envoyées via une plateforme de téléchargement ou voie postale ne seront pas étudiées).

Date limite : dimanche 22 mai minuit. Chaque candidat recevra une réponse.

| ASSURANCE |

*Pendant toute la durée de résidence et de création, l'artiste est tenu d'être couvert par une responsabilité civile. Il s'engage à fournir l'attestation d'assurance.

*Les œuvres présentées dans l'exposition sont assurées par l'entreprise sur remise d'une feuille de prêt stipulant la liste des œuvres et leurs valeurs d'assurance.

| FICHE D'INSCRIPTION |

Nom

.....

Prénom

.....

Date de naissance

.....

Adresse e-mail

.....

Adresse postale

.....

.....

Code postal

.....

Ville

.....

Téléphone

.....

Numéro SIRET / MDA / AGESEA

.....

.....

Dates souhaitées

.....

.....

Comment avez-vous eu connaissance de cet appel à candidature ?

.....

.....

.....